



Tu es rigoureux(se), soigné(e), curieux(se), patient(e), minutieux(se), créatif(ve) ? Alors cette option peut t'intéresser :

3P ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

LE MÉTIER ET LA FORMATION

La formation en 3^{ème} professionnelle « Equipement du bâtiment » t'apprendra à :

- implanter et poser des appareils sanitaires simples (lavabo, évier, vidoir, bidet, ...) ;
- réaliser un tronçon de distribution d'eau sous pression (froide, chaude) et un tronçon d'évacuation des eaux usées ;
- effectuer des travaux de soudage oxyacéthylique sur tube en acier bleu ;
- mesurer, tracer et débiter le zinc ;
- récolter et canaliser les eaux pluviales (travail du zinc) ;
- réaliser des couvertures de toiture à faible pente par façonnage des métaux en feuilles ;
- réaliser de fragments de plate-forme en tasseaux brevetés ;
- ...



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir terminé le 1^{er} degré commun ou le 1^{er} degré différencié de l'enseignement secondaire.

PERSPECTIVES

La formation en «**3P Equipement du bâtiment**» te prépara à poursuivre tes études dans l'option «**Monteur(se) en sanitaire et chauffage**», dès la 4^{ème} année (Diplômes obtenus en 6^{ème} : CE+CQ6) .

Possibilité d'effectuer une 7^{ème} «**Installateur(trice) Chauffage central**» (CESS+CQ7).

CE : Certificat de fin d'étude

CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification

CE6P : Certificat d'Études de 6^e année professionnelle

LA GRILLE HORAIRE

	3 ^{ème}
Formation commune :	
Éducation physique	2h
Formation historique et géographique	2h
Formation scientifique	2h
Français	4h
Langue moderne : anglais	2h
Mathématique	2h
Religion catholique	2h
Formation liée à la spécialité :	
Sanitaire	2h
Zinguerie	2h
Travaux pratiques Sanitaire	6h
Tavaux pratiques Zinguerie	6h
Total :	32h